

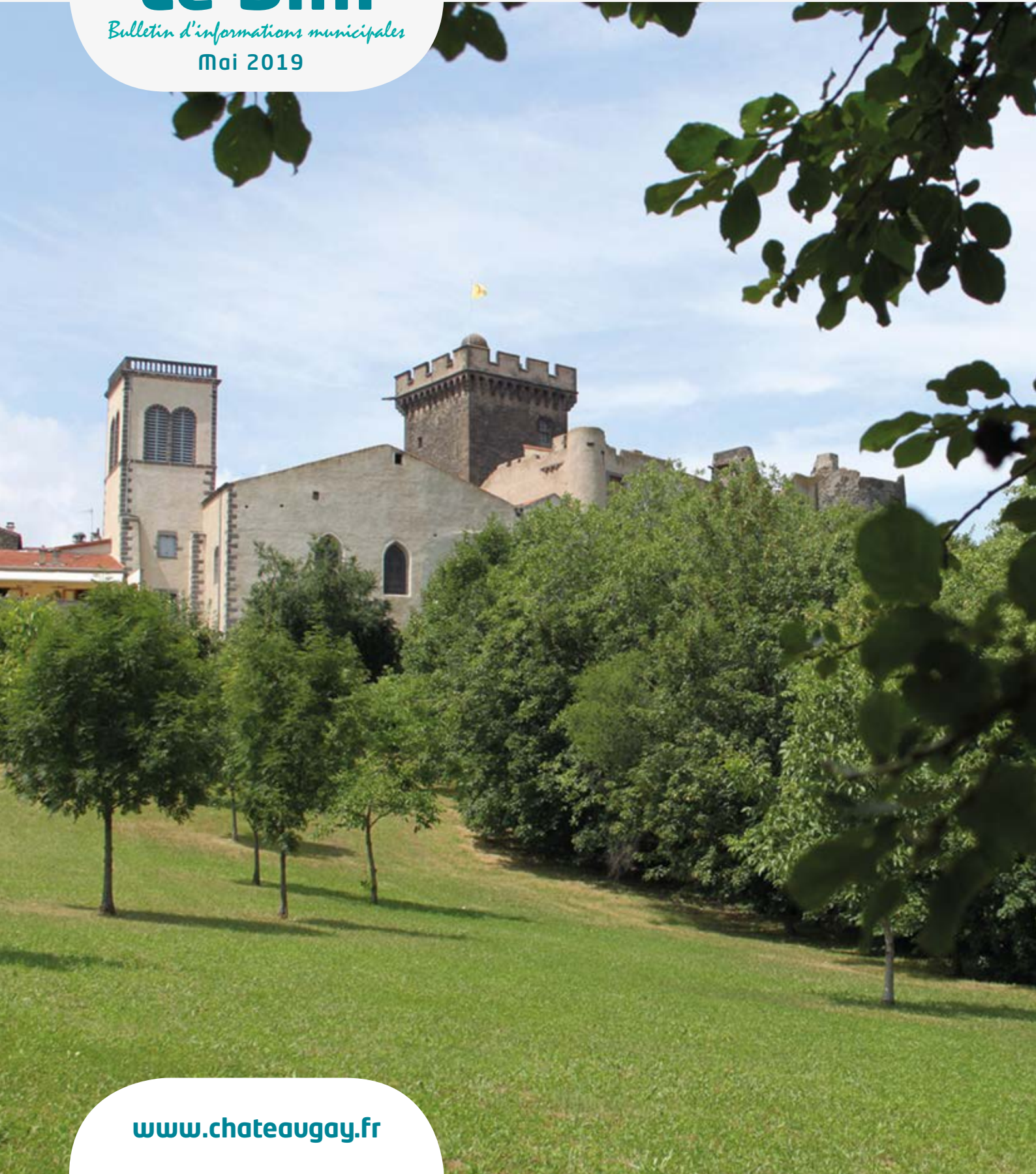
# Châteaugay



## Le BIM

*Bulletin d'informations municipales*

Mai 2019



[www.chateaugay.fr](http://www.chateaugay.fr)





# Le mot du Maire



Le 8 avril dernier, le Conseil municipal a adopté le dernier budget de sa mandature. Le prochain sera validé par la nouvelle municipalité élue en 2020. Dans un contexte économique contraint, des choix ont dû être faits afin de garantir l'équilibre financier de notre commune. Tout en préservant les taux d'imposition, la plupart des engagements de 2014 ont été réalisés ou sont en cours de réalisation.

Petit retour en arrière : en janvier 2018, dans le cadre d'un projet de carrière, l'unanimité des élus s'est prononcée pour la cession à la commune de terrains appartenant au C.C.A.S., ceci dans le but de conserver les potentiels revenus de l'exploitation. Vous trouverez tous les détails dans ce bulletin. Les avancées du dossier seront diffusées par le biais du site internet et du bulletin d'informations municipales, mais aussi transmises à l'association qui se mobilise sur ce projet. En tant qu'élus, mais également Châteaugayres, nous restons attachés à notre environnement et nous ne prendrons pas de décision sans consultation ni concertation.

Les travaux de voirie et de rénovation se poursuivent sur la commune. Pour la Maison Jay, le permis de construire a été déposé fin 2018 et a reçu un avis favorable du Préfet de Région pour la partie classée. Nous sommes maintenant dans l'attente de l'instruction du dossier par le service Aménagement Des Sols (A.D.S.) de Clermont Auvergne Métropole. Le budget pour la première tranche des travaux a été adopté par le Conseil municipal. Le chantier devrait débuter au quatrième trimestre 2019.

L'aménagement de l'AF.U. des Cluzelles est en cours pour l'installation des réseaux voirie, eau, assainissement et électricité.

Les travaux de voirie prévus rue des Bourages, retardés d'une quinzaine de jours par rapport à la date initialement prévue, commenceront début juin. Une réunion d'information à l'attention des riverains sera organisée d'ici quelques jours. Pour le chemin des Barelles, le diagnostic des réseaux se poursuit.

Les espaces verts place Lucien Bayle sont en cours de réfection.

La lecture de ce bulletin vous permettra de constater que l'implication et le dynamisme du Conseil municipal n'a pas faibli et ce dans tous les domaines. Nous remercions tous ceux qui agissent pour faire de Châteaugay une ville solidaire et citoyenne : le personnel municipal, les bénévoles regroupés dans les associations et tous ceux qui s'engagent pour les autres et surtout auprès des plus vulnérables d'entre nous. Nous voulons aussi saluer l'activité de corps auxquels on ne pense pas assez : nos sapeurs-pompiers et notre brigade de gendarmerie dont l'aide nous est si nécessaire.

Nous vous invitons à participer toujours aussi nombreux aux animations de ce début de période estivale, notamment les traditionnelles fêtes des écoles et les festivités organisées sur la commune.

Enfin, pour terminer, nous voudrions adresser nos plus vifs et sincères remerciements aux commerçants et artisans qui, grâce à leur soutien financier, permettent la réalisation du bulletin d'informations municipales.

Nous vous souhaitons à toutes et tous un bel été.

**René DARTEYRE, Maire**

## Sommaire

Le mot du Maire .....	2
Vie communale .....	3
Au fil des conseils .....	10
Au fil de la Métropole .....	14
Écoles Jeunesse .....	15
Animations, associations et culture ...	22
Agenda .....	32

## Mairie de Châteaugay

1 place Lucien Bayle  
63119 CHÂTEAUGAY

☎ 04 73 87 24 35

📠 04 73 87 64 83

✉ [mairie@chateaugay.fr](mailto:mairie@chateaugay.fr)

[www.chateaugay.fr](http://www.chateaugay.fr)

**BIM de Châteaugay  
Mai 2019**

**Directeur de la publication**  
René DARTEYRE, Maire

**Responsable communication**  
Emmanuelle NAJMI  
[communication@chateaugay.fr](mailto:communication@chateaugay.fr)

**Photo couverture**  
Dominic CERVERA

**Régie publicitaire**  
L'Imprimeur

Chef de publicité : Jacques Juin

**Conception et impression**

L'Imprimeur

63200 MOZAC

☎ 04 73 38 82 95

Imprim'Vert

Imprimé sur papier PEFC



## COMMÉMORATION DU 19 MARS

La commémoration du 19 mars, marquant le jour anniversaire du cessez-le-feu de la guerre d'Algérie, s'est déroulée en présence du Maire, René Darteyre, d'élus, des pompiers, des anciens combattants et du Major Pourchet de la gendarmerie de Chamalières. Une gerbe a été déposée au pied du monument aux morts place Lucien Bayle.

Le 19 mars a été institué journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc depuis la loi du 6 décembre 2012.



## COMMÉMORATION DU 8 MAI



Le public était venu en nombre célébrer le 74<sup>ème</sup> anniversaire de la capitulation de l'Allemagne devant les Alliés, marquant la fin de la seconde guerre mondiale

en Europe. Les Anciens combattants puis le Maire, René Darteyre, ont déposé une gerbe au pied du monument aux Morts, en présence des Adjointes et Conseillers municipaux, du Conseil municipal des Jeunes et du Major Xavier Pourchet de la gendarmerie de Chamalières.

Tous se sont ensuite rendus salle de l'Enfer pour le pot de l'amitié, un moment d'échange et de partage entre générations.

## REPAS DES AÎNÉS



Dimanche 13 janvier, 171 personnes se sont retrouvées, salle Jacques-Escuit, pour le traditionnel repas des aînés organisé

par le C.C.A.S., en présence d'Anne-Marie Maltrait, Conseillère départementale, de René Darteyre, Maire, d'élus et des membres du Conseil Municipal des Jeunes.

Après le discours et les vœux de Monsieur le Maire, Annie Levet, 1<sup>ère</sup> adjointe et Vice-présidente du C.C.A.S., a fait le bilan des actions menées en faveur des seniors en 2018 et a présenté les projets pour 2019.

Ce fut une belle journée au cours de laquelle tous se sont retrouvés, dans la bonne humeur, autour d'un bon repas préparé par Monsieur Vernet et son équipe.

Les danseurs ont pu profiter toute l'après-midi de l'animation musicale proposée par l'orchestre Michel Fougerouse.



## BIBLIOTHÈQUE DE RUE

La municipalité a pour projet l'installation de bibliothèques de rue dans le centre bourg et à Pompignat.

Afin d'évaluer la pertinence de ce projet, un présentoir de livres est installé juste devant « Mon marché ».

Le principe est simple : chacun peut déposer et emprunter des livres gratuitement, privilégiant ainsi l'accès à la culture.

C'est aussi un projet solidaire qui favorise le lien social, encourage une économie du partage et du don et développe une démarche éco-citoyenne. En déposant ou en empruntant un livre dans la bibliothèque de rue, vous lui offrirez une seconde vie tout en respectant l'environnement.

Si les habitants adhèrent à ce concept, les bibliothèques de rue définitives seront installées d'ici quelques mois.



## PROJET D'UNE NOUVELLE CARRIÈRE

L'entreprise Jalicot exploite actuellement une carrière de basalte sur Châteaugay et Malauzat dont l'autorisation préfectorale arrivera à son terme en 2023. Aussi, dès 2018, l'entreprise Jalicot a fait savoir qu'elle désirait trouver un site de substitution pour le maintien de son activité sur la commune.

Toute extension de l'exploitation existante étant impossible, l'entreprise a entamé des études sur la partie nord-ouest du plateau de Lachaud pour pérenniser son activité sur des terrains situés à proximité de son site actuel. La situation foncière totale envisagée serait d'environ 29 ha (soit 290.000 m<sup>2</sup>) dont 20 ha exploitables.

La commune est propriétaire d'une surface de 21 422 m<sup>2</sup> et le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) d'une surface de 269 460 m<sup>2</sup>.

La société Jalicot sollicitant le droit exclusif d'extraire et disposer de tous les matériaux qui sont techniquement et économiquement exploitables, elle a proposé la conclusion d'un contrat de foretage permettant à la commune de percevoir une redevance fixée par mètre cube de matériau extrait.

La durée d'exploitation de la carrière, dès lors qu'elle sera autorisée, devrait être de plusieurs décennies. Sur cette période, il n'est pas inenvisageable que le périmètre des compétences transférées à la Métropole évolue et, notamment, que se crée un Centre Intercommunal d'Action Sociale.

Dans cette éventualité, cela entraînerait un transfert des biens et des contrats du C.C.A.S. et donc le transfert du revenu de la carrière à la Métropole. C'est pourquoi, en janvier 2018, le Conseil municipal à l'unanimité a souhaité que les parcelles appartenant au C.C.A.S. intègrent le domaine privé communal.

Après plusieurs rencontres avec les représentants de l'entreprise, le Conseil municipal les a autorisés à entreprendre les premières démarches, à condition que plusieurs engagements soient pris, à savoir :

- Respect d'une zone de quiétude de 300 mètres minimum, idéalement plus, entre la zone visée par l'exploitation et les premières habitations ou zones prévues à l'urbanisation dans le P.L.U. de la commune ;
- Création d'une voie d'accès dédiée avec une sortie sur la RD 402 ;
- Un projet mené en concertation avec la commune et les habitants

### LES GRANDES ÉTAPES PRÉALABLES À L'AUTORISATION PRÉFECTORALE :

1. La signature d'un contrat de foretage permettant de percevoir une redevance est signé (accord foncier).
2. La mise en compatibilité du P.L.U. (modification ou déclaration de projet) – compétence Clermont Auvergne Métropole – est en cours.

### LES ÉTAPES À VENIR :

3. Enquête publique ou consultation du public pour le P.L.U.
4. Études environnementales
5. Rédaction du dossier d'autorisation environnementale unique
6. Concertation
7. Dépôt du dossier de demande d'autorisation environnementale unique
8. Enquête publique
9. Arrêté préfectoral d'autorisation

#### Pour rappel, l'exploitation d'une carrière est soumise à de nombreuses obligations légales :

##### Avant l'exploitation

- Obtention de l'arrêté préfectoral
- Garantie financière en cas de défaillance dans le réaménagement du site
- Mise en sécurité du site et des accès de circulation
- Contrôle des services de l'État (D.R.E.A.L.)

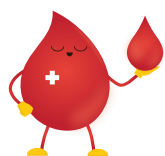
##### Pendant l'exploitation

- Mesures environnementales récurrentes pour le bruit, les poussières, les vibrations et la qualité de l'eau
- Contrôles périodiques des services de l'État (D.R.E.A.L.)
- Réunions annuelles d'un Comité Local de Suivi et de Concertation (élus, riverains, exploitant, services de l'Etat)

##### Après l'exploitation

- Réaménagement du site
- Mise en sécurité des fronts de taille
- Procès-verbal sur la qualité du réaménagement avec recueil préalable des avis des propriétaires et des élus

**Les avancées du dossier seront diffusées à l'ensemble des Châteaugayres par le biais du site internet et du bulletin d'informations municipales, mais aussi transmises à l'association qui se mobilise sur ce projet.**



## DON DU SANG

La prochaine collecte aura lieu  
**mercredi 14 août, de 16 h 00 à 19 h 30**  
 salle Jacques-Escuit



## REMISE DU CHÈQUE À L'A.F.M. TÉLÉTHON



Mardi 12 février, la salle des mariages de la mairie a accueilli une sympathique réunion destinée à remettre les fonds collectés lors du Téléthon à l'A.F.M. Cette cérémonie s'est déroulée en présence du Maire René Darteyre, des élus de notre commune et des communes de Blanzat, Cébazat, Durtol, Nohanent et Sayat ainsi que des responsables de l'A.F.M. Téléthon. Rejoint par ses homologues, le Maire a remercié les personnes qui s'investissent pour

que cette journée de mobilisation soit une réussite : associations, bénévoles et élus en soulignant que « c'est grâce à leur implication et leurs actions que le bilan de cette manifestation a été des plus positifs. Ils se sont mobilisés pour que la recherche avance. L'organisation des animations est un travail lourd qui demande beaucoup d'investissement mais les résultats sont là et encouragent à continuer ! ». Chacun des représentants des autres communes a retracé les grandes lignes de la manifestation pour sa commune et mis en avant la solidarité de tous pour la réussite de cet événement. Tous se sont félicités du résultat de ce dernier Téléthon qui a permis de remettre **un chèque de 19 200 € à l'A.F.M.**, montant qui place nos communes au 3<sup>ème</sup> rang du département. Le pot de l'amitié a clôturé cette amicale manifestation et tous se sont donné rendez-vous en octobre pour préparer le prochain Téléthon qui se déroulera le samedi 7 décembre 2019.

## CONCOURS DES MAISONS ILLUMINÉES REMISES DES RÉCOMPENSES



Les participants au concours des maisons illuminées ont été accueillis salle de l'Enfer jeudi 28 février par le Maire, René Darteyre, et les élus.

Les heureux lauréats ont été chaleureusement remercié et ont pu visionner un diaporama de leurs maisons illuminées avant de recevoir un cadeau pour leur participation active à l'embellissement de la commune.

Le traditionnel verre de l'amitié a clôturé cette cérémonie. Tout comme Châteaugay est très attaché à la période des fêtes et à l'illumination du village pour créer une ambiance chaleureuse et festive, elle l'est aussi pour le fleurissement de ses rues et places lors de la saison estivale.

**Les volontaires peuvent d'ores et déjà s'inscrire au prochain concours des maisons fleuries et ce jusqu'à la fin du mois de juin, en contactant la mairie au 04 73 87 24 35.**

## AIDE POUR PASSER LE B.A.F.A. OU LE B.A.F.D.

Pour aider les jeunes de moins 30 ans, le Conseil Départemental leur offre un soutien financier, sans condition de ressources, pour passer le B.A.F.A. ou le B.A.F.D. (le prix moyen d'une formation est de 500 €). Les aides s'échelonnent de 70 à 130 € selon les sessions de formation.



**Contact : Service subventions culture, sport et ressources itinérantes 04 73 42 35 51**

## BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Dans un souci constant de réduire les dépenses communales, il a été décidé de réduire le nombre de parutions du Bulletin d'Informations Municipales. Dorénavant, trois bulletins par an seront distribués en mai, octobre et janvier.

Pour vous informer au quotidien, les actualités et les informations pratiques sont diffusées sur le site [www.chateaugay.fr](http://www.chateaugay.fr) ainsi que sur le panneau d'informations municipales.

Une newsletter est également en cours d'élaboration.

## COURSE CYCLISTE VALLÉE DU BÉDAT



La course cycliste du circuit des communes de la Vallée du Bédât s'est déroulée dimanche 3 mars 2019 sous un soleil radieux et une température digne d'un mois de juin. Pour cette 19<sup>ème</sup> édition, les 154 coureurs inscrits se sont élancés place François Rougeyron à Châteaugay pour effectuer les 124 kms du parcours. Cette course, devenue mythique, traversait les communes de Châteaugay, Maluzat, Blanzat et Cébazat. Le public s'est déplacé nombreux pour encourager les coureurs venus de clubs plus ou moins lointains comme Saint-Étienne, Bourg en Bresse, Périgueux, Dijon...

Jérémy Cabot du S.C.O. Dijon-Team a remporté cette 19<sup>ème</sup> édition en 3h02'51", devançant Jaakko Hanninen de l'E.C. Saint-Étienne et Simon Buttner de Bourg-en-Bresse Ain Cyclisme. Le public connaisseur a pu apprécier les prouesses des coureurs qui ont dû affronter les côteaux de Châteaugay sous les applaudissements d'encouragement.

Nous tenons à remercier vivement l'ensemble des bénévoles qui, par leur présence, ont permis une bonne organisation de la course.



## C.C.A.S. ATELIERS MÉMOIRE NOUVELLES SESSIONS

Les nouvelles sessions des ateliers mémoire « Peps Eurêka » organisés par le C.C.A.S. en partenariat avec l'A.R.S.E.P.T. Auvergne se dérouleront **à partir du 10 septembre** sous la forme de 10 séances hebdomadaires de deux heures. Réservés aux retraités, ces ateliers permettent de partager des expériences et des savoirs dans un ambiance conviviale et décontractée, de prendre conscience que le fonctionnement de la mémoire est lié à de multiples facteurs et de comprendre comment agir sur ces facteurs pour améliorer sa mémoire.

**La première séance du mardi 10 septembre, à 13 h 30, sera réservée aux tests.**

Les séances auront ensuite lieu tous les mardis de 14 h 00 à 16 h 00, dans les locaux de l'ancienne médiathèque, 10 place Jean Jaurès.

**Inscriptions en mairie : 04 73 87 24 35**



## DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE

L'opérateur Orange poursuit le déploiement du réseau fibre optique sur notre commune. Pour vous assurer que votre foyer est bien éligible, vous pouvez consulter la page internet :



<https://reseaux.orange.fr/cartes-de-couverture/fibre-optique>.

Une fois votre adresse complète saisie, la couleur du pictogramme indiquera où en est le déploiement de la fibre dans votre quartier et si Orange est en capacité de relier votre domicile au réseau.

## P.L.I.E.

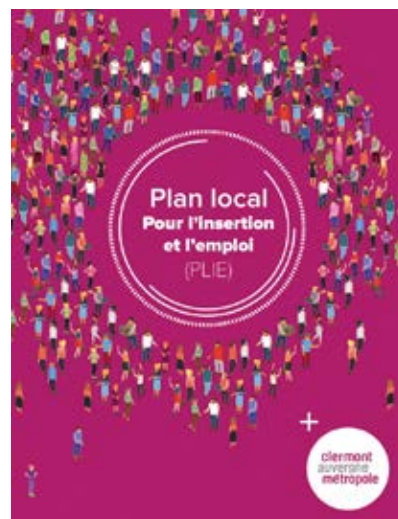
**Le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>ème</sup> lundi de chaque mois**, un référent de parcours P.L.I.E. (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) se tient à votre disposition **de 9 h 00 à 12 h 00 en mairie**.

Le référent de parcours propose un accompagnement personnalisé vers l'emploi :

- Réalisation d'un bilan diagnostic de situation ;
- Une aide à la construction d'un parcours professionnel réaliste ;
- Un suivi régulier jusqu'à l'obtention d'un emploi durable pour les demandeurs d'emploi de longue durée, les bénéficiaires des minimas sociaux ou RSA, les femmes isolées chefs de famille, les travailleurs handicapés...

**Le lundi 3 juin 2019 de 9 h 00 à 12 h 00, une porte ouverte est organisée en mairie afin de vous faire découvrir le P.L.I.E.**

**N'hésitez pas, venez nombreux, sans rendez-vous, demander des renseignements et rencontrer le référent P.L.I.E.**



## TRAVAUX À LA MAIRIE

### Nouvelle jeunesse pour la salle du conseil



Les séances du conseil municipal et les mariages auront désormais lieu dans une salle entièrement rénovée.

Des travaux de plâtrerie et peinture ont été effectués récemment. Un nouveau revêtement de sol a également été posé.

### Isolation des combles perdus

Le prix de l'énergie grignote le budget de la commune. Après le remplacement de la chaudière en 2017 pour une chaudière basse consommation qui régule les températures, l'opération Cocon 63 a de nouveau rendu possible cette année la réalisation de travaux de rénovation thermique. Un groupement de commandes de travaux et le dispositif incitatif des certificats d'économie d'énergie nous a permis d'isoler les combles du bâtiment à moindre coût.



## GENDARMERIE



Depuis janvier dernier, notre commune dépend de la brigade de gendarmerie de Chamalières, dirigée par le Major Xavier Pourchet. Contact : 04 73 37 88 05 (en dehors des heures d'ouverture, composer le 17). Il reste possible de déposer plainte auprès de la gendarmerie de Volvic.

## TRANQUILLITÉ VACANCES



Vous prévoyez de vous absenter pour profiter de quelques jours de repos bien mérité, mais vous craignez que des cambrioleurs visitent votre maison ? Pensez au dispositif « Tranquillité vacances » ! Avant de partir, vous

devez signaler à la brigade de gendarmerie vos dates de vacances, **au moins deux jours avant votre départ**. Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile. Vous serez prévenu en cas d'anomalie (tentatives d'effractions, effractions, cambriolages).

**Pour bénéficier du dispositif :**

- **se rendre à la gendarmerie**
- **déposer le formulaire\* pré-rempli ou le compléter sur place**
- **présenter une pièce d'identité et un justificatif de domicile**

\* formulaire disponible en ligne : <https://www.servicepublic.fr/particuliers/vosdroits/F34634>

## REGISTRE CANICULE

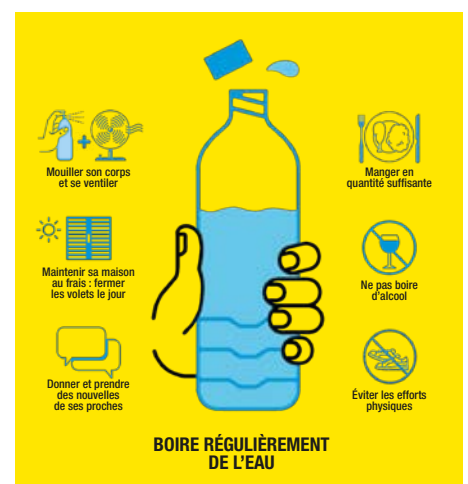
Si vous êtes âgé(e) de plus de 65 ans et/ou en situation de handicap, pensez à vous inscrire sur le registre des personnes fragiles ouvert en mairie. L'inscription peut être faite par vous-même ou un proche (famille, amis, voisins).

En cas d'alerte canicule déclenchée par la préfecture, les personnes inscrites sur ce registre seront régulièrement contactées par les services du C.C.A.S. qui pourront les conseiller et interviendront pour assurer la sécurité de la personne.

**Si vous estimez que vous-même ou l'un de vos proches peut être concerné, contactez la mairie au 04 73 87 24 35.**

## FORTES CHALEURS, De bons gestes à adopter

Avec le retour des beaux jours, il convient de prendre certaines précautions concernant les risques liés aux fortes chaleurs ou à la canicule





## LES DÉCHETS... C'EST L'AFFAIRE DE TOUS !

L'article L541-2 du Code de l'environnement nous rappelle que la gestion des déchets est de la responsabilité de tous et de l'affaire de chacun.

Jeter ou abandonner vos déchets est interdit et passible d'une amende pénale. Si vous déposez, abandonnez, jetez ou déversez tout type de déchet sur la voie publique en dehors des conditions fixées par arrêté, vous risquez une amende pouvant aller jusqu'à 75 000 €, voire une peine d'emprisonnement.

Le fait d'être propriétaire (personne physique, entreprise ou artisan) d'une parcelle ne donne pas le droit d'y entreposer des déchets, car celui-ci est soumis au Code de l'environnement au même titre que les autres. Un propriétaire devient responsable de la décharge sauvage sur son terrain et doit en assurer l'évacuation.

Notre commune est belle... alors respectons la, protégeons-la !

### BIODECHETS ET COMPOSTAGE DE QUARTIER

Les déchets organiques ou biodéchets regroupent les déchets issus de ressources naturelles animales ou végétales.

Dans les déchets ménagers, ils sont constitués surtout des déchets de cuisine (épluchures de légumes et autres restes alimentaires), des déchets verts du jardin (taillages de haie, tontes de gazon, feuilles mortes ...) et des déchets en cellulose (essuie-tout, mouchoirs en papier). Les papiers et cartons peuvent aussi être rangés dans cette catégorie.

Les biodéchets se dégradent sous l'action des bactéries et d'autres micro-organismes : ils ont la capacité de pourrir et de fermenter, c'est pourquoi on les appelle également déchets putrescibles ou fermentescibles.

Les biodéchets représentent près de la moitié de la poubelle moyenne d'un ménage, de 40 % à 60 % de son poids.

**Le projet de compostage partagé concerne le secteur de l'école élémentaire, du centre de loisirs, de la salle Jacques-Escuit et le secteur résidentiel à proximité.**

Les types de déchets sont :

- Les déchets d'entretien des espaces verts
- Les biodéchets alimentaires issus de la restauration collective
- Les biodéchets alimentaires des résidents (compostage de quartier).

### ORGANISATION DU DISPOSITIF

Le compostage sera proposé, sur la base du volontariat, sur le secteur donné (salle Jacques-Escuit, restaurant scolaire, écoles, accueil de loisirs...). Le composteur sera équipé d'un cadenas à code qui pourra être obtenu sur simple appel au secrétariat de la mairie.

Pour la collecte et le transport des biodéchets, un bio-seau par foyer participant sera fourni par Clermont Auvergne Métropole.

Afin d'assurer le bon fonctionnement du composteur, il est nécessaire de vider le contenu du bio-seau, le mélanger au compost avec la griffe mise à disposition et recouvrir les déchets avec un volume équivalent de matières structurantes.

Les agents communaux auront en charge le suivi régulier des composteurs. Leur rôle est de s'assurer du bon fonctionnement du compost et de réaliser les éventuels ajustements si nécessaires.



### NOIRE, JAUNE OU VERTE... PENSEZ À RENTRER VOTRE POUBELLE !



Difficultés pour stationner et pour circuler sur les trottoirs, désagréments visuels, encombrement des rues ... sont autant de raisons qui justifient un geste simple et citoyen : rentrer les bacs (déchets ménagers, tri sélectif, bio

déchets) après le passage de la collecte. Ces mesures permettent de préserver le cadre de vie et de faciliter le travail des agents de la propreté urbaine. Il est rappelé que le déposant de la poubelle est responsable de celle-ci et des dommages qu'elle pourrait causer une fois déposée sur le domaine public.

#### JOURS ET HEURES DE COLLECTE :

**Conteneur noir : lundi entre 06 h 00 et 13 h 00**

**Conteneur jaune : mardi entre 05 h 00 et 13 h 00**

**Conteneur vert : jeudi entre 06 h 00 et 13 h 00**

### DÉPÔT DE VERRE

On trouve des conteneurs permettant le tri des emballages en verre en plusieurs points de la commune : au sein de chaque quartier mais aussi sur les lieux de grands passages et accessibles en voiture (parking, salle Jacques-Escuit, complexe des Cluzelles). Chacun a ainsi la possibilité de déposer le verre à l'occasion de ses activités, sport, courses... Il y a ainsi moins de contraintes à trier le verre.

Dans les quartiers, les conteneurs sont proches des habitations. Aussi, pour respecter la tranquillité des riverains, **il est recommandé d'éviter de déposer ses verres entre 22 h 00 et 7 h 00**. Le tri du verre est simple, efficace et écologique... Triez-le sans modération !



## LES POMPIERS FÊTENT LA SAINTE BARBE

Sainte-Barbe est la sainte patronne des pompiers. Une protectrice dont ont grand besoin nos valeureux pompiers, qui bravent souvent le danger pour sauver des vies, nos vies, nos biens, au péril de leur propre vie. Tous les corps ne fêtent pas la Sainte-Barbe, mais à Châteaugay la tradition perdure. Tous les deux ans, c'est la fête à la caserne. Si la Sainte-Barbe est le 4 décembre, cette année, elle a été fêtée le 1<sup>er</sup> février.

Sous un ciel menaçant et par un vent glacial, pompiers, famille, municipalité, conseil municipal des jeunes se sont réunis devant le monument aux morts pour la remise de gerbe en présence de Anne-Marie Maltrait, Conseillère départementale, du Commandant Paul Ackemin de la gendarmerie de Chamalières, du Capitaine Bruno Gaulfier représentant la gendarmerie de Riom, du Capitaine Christophe Viera, Chef du centre de secours de Ceyrat et de pompiers des centres de Volvic et de Saint-Beauzire.

Après la Marseillaise, l'assemblée s'est retrouvée à la caserne pour les remises de distinctions honorifiques. Le Capitaine Luis Muñoz a rappelé les différentes interventions des sapeurs de Châteaugay sur l'année 2018 et les a chaleureusement félicités. Il a rappelé que le corps de Châteaugay allait cruellement manquer de sapeurs suite au départ en retraite de quatre d'entre eux.



En récompense pour leurs loyaux services dans l'exercice de leurs fonctions, tout au long de leur carrière, la médaille d'honneur des sapeurs-pompiers a été remise à cinq d'entre eux. Tandis que quatre ont été nommés dans le grade supérieur et reçu leurs nouvelles barrettes. Enfin, deux autres ont reçu un diplôme d'honneur.

- L'Adjudant Jean-Christophe Gallois a été nommé Adjudant-chef et médaillé d'argent pour 20 années de service
- L'Adjudant Artur Henriques a été nommé Adjudant-chef
- Le Sapeur 1<sup>ère</sup> classe Caroline Ossedat a été nommée Caporale
- Le Sapeur 2<sup>ème</sup> classe Jonathan Hoarau a été nommé Sapeur 1<sup>ère</sup> classe
- Patrice Bard a reçu la médaille d'argent pour 20 années de service
- Sébastien Pinto et Anne-Noëlle Estieu ont reçu la médaille d'argent pour 10 années de service
- Le Sapeur 1<sup>ère</sup> classe Sophie Nabaes a reçu le diplôme de Secours Routier
- Luis Muñoz a reçu le diplôme de chef de Centre d'Incendie et de Secours avec Étoile d'or

Monsieur le Maire a félicité l'ensemble du corps pour son engagement ainsi que les récipiendaires. Il a ensuite remis la médaille de la ville à Monsieur Robert Dugnac pour ses 20 années passées chez les pompiers mais aussi pour avoir écrit et édité un livre sur sa passion.

Louane, Loriane et Elisa, trois très jeunes recrues qui seront opérationnelles d'ici plusieurs années ont été complimentées pour leur engagement.

« Faire Sainte-Barbe » est un moment privilégié chez les pompiers pour réaffirmer la cohésion du groupe, rendre hommage aux disparus. Mais pas seulement, c'est aussi un temps fort où les sapeurs-pompiers se retrouvent, non plus pour « décaler » mais pour profiter d'un moment de partage amical dans une ambiance de franche camaraderie. C'est ainsi que la soirée s'est achevée en famille et entre amis à la caserne de Châteaugay.

Félicitations à tous les récipiendaires !

**Vous êtes sportif, vous aimez le contact  
et les défis...  
Rejoignez les sapeurs pompiers de Châteaugay !  
Contact : 06 81 03 80 04**

# AU FIL DES CONSEILS



Retrouvez l'intégralité des délibérations  
des conseils municipaux sur le site  
[www.chateaugay.fr](http://www.chateaugay.fr)

## CONSEIL MUNICIPAL DU 11 FÉVRIER 2019

### BUDGET

Dans l'attente du vote du budget, autorisation au Maire pour engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement

### FINANCES

- Fixation à 1.6% de la hausse des tarifs municipaux pour 2019
- Affectation de la totalité du Fonds d'Intervention Communal 2019 – 2021 au financement des travaux de réhabilitation de la maison Jay

### TRAVAUX

- Approbation du projet de réhabilitation de la maison Jay, du plan de financement prévisionnel et demande de subventions auprès des partenaires institutionnels
- Approbation de l'agenda d'accessibilité programmée (Ad'Ap) concernant la mairie et demande de dérogation

pour la mise en accessibilité du château

### PERSONNEL

- Création de trois emplois saisonniers à raison de 30/35<sup>ème</sup> et d'un emploi pour surcroît d'activité du 15 février au 5 juillet 2019 pour 25/35<sup>ème</sup>
- Transfert des comptes épargne temps des agents issus du S.I.A.D. et mutés au S.I.S.P.A. Vivre Ensemble

### URBANISME

Avis favorable sur le projet de révision du Plan de Déplacements Urbains

### ENVIRONNEMENT

- Avis favorable sur le projet d'implantation d'un atelier de fabrication additive sur la Z.A. de Ladoux
- Consultation sur le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux et le plan de gestion des risques d'inondations

## CONSEIL MUNICIPAL DU 8 AVRIL 2019

### BUDGET :

- Compte administratif 2018
- Compte de gestion 2018
- Affectation du résultat 2018
- Fixation des taux d'imposition pour 2019
- Budget prévisionnel pour 2019

### FINANCES

- Admissions en non-valeur

### PERSONNEL

- Création d'un emploi saisonnier
- Création d'un emploi d'adjoint technique à temps complet





## SARL Satellite Garage Agent Multimarques

Vente VN - VO  
Réparation toutes marques  
Axa Assistances  
Agréé autoroutes  
Dépannage 7/7j et 24/24h

68, rue des Moutys - 63530 Volvic  
Tél. 04 73 33 51 78  
Port. Dépannage 06 83 46 75 30  
garage-satellitegarage-63530@orange.fr

**Auchan**  
supermarché

CÉBAZAT

Lundi au samedi 8h30 - 19h30  
Dimanche 9h00 - 12h45



Route de Châteaugay (face sémaphore)  
63118 CÉBAZAT

## Couverture - Zinguerie

*Duché*  
couverture  
zinguerie

SARL Duché  
4, rue de l'Artisanat  
ZAC des Gravières Sud  
63119 CHATEAUGAY  
Téléphone : 04 73 24 67 65  
Télécopie : 04 73 23 33 28



## Concept Jardin

CREATION ET ENTRETIEN D'ESPACES VERTS  
ELAGAGE ABATTAGE

Rue de la Tannerie • ZA Les Gravières • 63119 CHÂTEAUGAY  
04 73 24 64 19 • 06 12 10 91 67  
contact@concept-jardin63.fr



## AC 63 - AUVERGNE CONSTRUCTION 63

Maçonnerie  
Gros oeuvre  
Plâtrerie

16 rue de l'Artisanat  
ZAC Les Gravières 2  
63119 CHATEAUGAY  
04.73.20.01.62

[www.auvergneconstruction63.fr](http://www.auvergneconstruction63.fr)



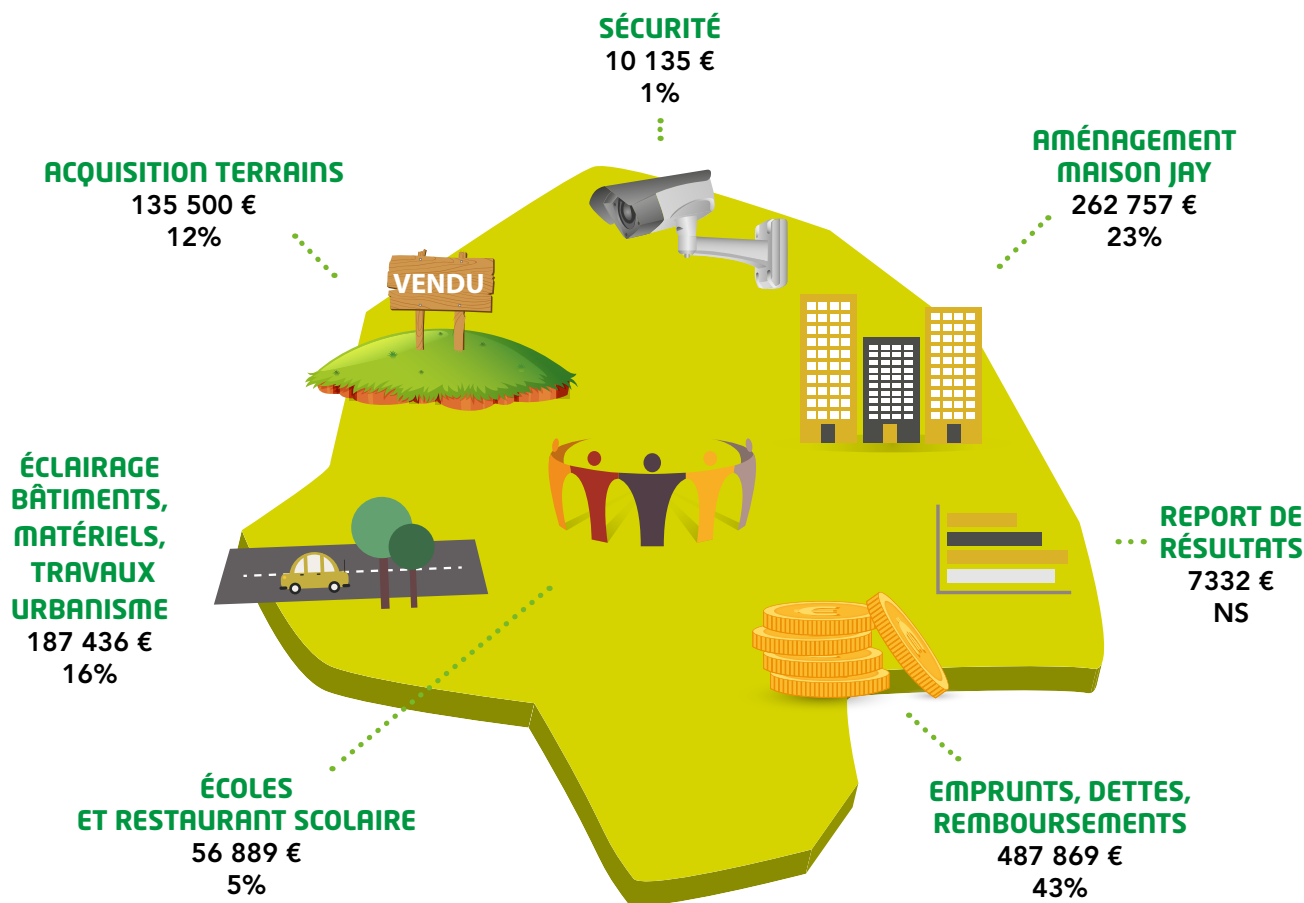
## SPÉCIAL BUDGET 2019

Le 8 avril 2019, le Conseil municipal a voté un budget 2019 dans un contexte tenant compte d'évènements extérieurs tels que :

- L'exonération de la taxe d'habitation appelée ainsi à tort car, en réalité, il s'agit d'un dégrèvement progressif sur 3 années pour atteindre 100 % en 2020.
- L'annonce de la baisse des dotations. Globalement le montant de la dotation forfaitaire ne baisse pas au niveau national. En revanche sa répartition sera telle que 18 000 communes (soit 1 sur 2) verront leurs dotations se réduire afin de financer l'effort de solidarité vers les communes les moins favorisées. Il est ainsi prévu une baisse d'environ 11 000 € pour le budget 2019 de la commune.

Comme l'an dernier, nous avons élaboré le budget avec l'objectif de maîtriser les dépenses courantes de fonctionnement tout en veillant au maintien dans la mesure du possible du service rendu aux Châteaugayres.

### DÉPENSES D'INVESTISSEMENT : 1 147 918 €



Le saviez-vous ?

**0%**

d'augmentation  
des taux  
d'impositions

**- 11 261 €**

de dotation en 2019  
par rapport à 2018  
malgré l'annonce  
de la fin de la  
contribution au  
redressement  
des finances publiques

**-0,61%**

par rapport au  
budget 2018  
soit - 16219 €

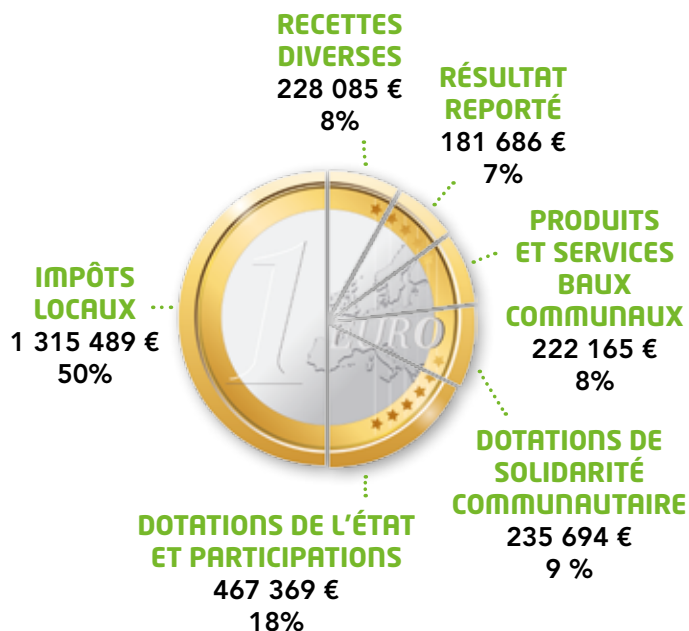
**163 852 €**

d'attribution de  
compensation  
d'investissement  
versée à la Métropole au  
titre du transfert de la  
voirie

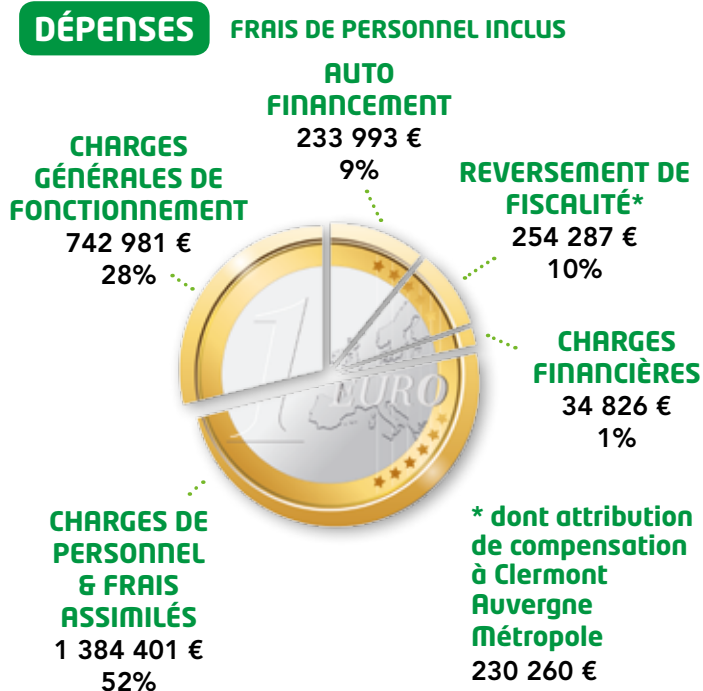


## BUDGET DE FONCTIONNEMENT : 2 650 488 €

### RECETTES



### DÉPENSES



Isolation de la mairie  
Opération Cocon 63

**15 881 €**

Maîtrise d'œuvre  
pour la Maison Jay

**27 711 €**

Toiture école élémentaire

**8 695 €**

Matériel pour les écoles

**5952 €**

Panneau d'informations  
municipales à Pompignat

**8 520 €**

Portail et clôture  
école maternelle

**14 388 €**

Aire de jeux pour enfants  
à Pompignat

**10 568 €**

Giratoire rue de la Clide

**64 460 €**

Vidéo surveillance  
du centre bourg

**47 977 €**



## **JE SUIS UN PARTICULIER, QUEL TYPE D'HÉBERGEMENT PUIS-JE PROPOSER À LA LOCATION ?**

**Meublés de tourisme : villas, appartements, ou studios meublés, à l'usage exclusif du locataire.**

La location en meublé de sa résidence principale est limitée à 120 jours par année civile.

**Chambres d'hôtes : chambres meublées situées chez l'habitant et assorties de prestations obligatoires :** petit déjeuner, fourniture du linge de maison, accès à une salle de bain et à un WC, accueil assuré par l'habitant. Chaque chambre est en conformité avec les réglementations en vigueur dans les domaines de l'hygiène, de la sécurité et de la salubrité. L'activité est limitée à 5 chambres pour une capacité maximale d'accueil de 15 personnes. L'exploitant est assujéti à la TVA au taux de 10 % s'il ne bénéficie pas de la franchise en base.

**Attention : si l'activité ne répond pas aux exigences ci-dessus, l'hébergement proposé sera une simple « chambre chez l'habitant ».** L'usage non réglementaire de l'appellation « chambres d'hôtes » est sanctionné dans les conditions prévues aux articles L. 120-1 à L. 121-7 du code de la consommation relatifs aux pratiques commerciales déloyales et trompeuses. Les chambres chez l'habitant sont soumises aux règles fiscales des logements meublés (ou à celles des exploitants de chambres d'hôtes lorsqu'elles dépassent la capacité d'accueil de 15 personnes). ■

## **Devenez acteurs du développement touristique du territoire**

*Le territoire de la Métropole attire chaque année plusieurs dizaines de milliers de touristes en déplacement professionnel ou en quête de découverte culturelle, de bien-être dans notre station thermale, ou d'activités de pleine nature, entre la rivière Allier et la Chaîne des puys - faille de Limagne, inscrite au patrimoine mondial de l'Unesco.*

*Clermont Auvergne Métropole souhaite relever le défi du tourisme avec ses habitants, en favorisant le développement d'un hébergement touristique responsable, diversifié et de qualité sur son territoire.*

**Vous avez le sens de l'accueil et souhaitez offrir un logement en location saisonnière ?**

Que vous soyez professionnel ou non, vous êtes soumis à un certain nombre d'obligations légales, administratives et fiscales, formulées, entre autres, dans le Code Général des Collectivités Territoriales (Articles L.2333-33 et suivants, article R2333-50...), dans le code du tourisme (Art L.324-1-1, Art L. 324-3...) et dans les règles du droit commun des contrats.

### **Vos démarches obligatoires avant de proposer un hébergement touristique en location**

**La déclaration en mairie (avant le démarrage de l'activité)**

L'exploitant d'un meublé de tourisme ou d'une chambre d'hôtes doit faire une déclaration en mairie de la commune où se situe l'hébergement, avant de proposer son logement à la location.

- déclaration en mairie des meublés de tourisme : **formulaire cerfa 14004\*03**
- déclaration en mairie des chambres d'hôtes : **formulaire cerfa 13566\*02**

Ne pas respecter cette obligation est puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €.

**À noter :** Cette déclaration n'est pas obligatoire lorsque vous louez tout ou partie de votre résidence principale (« chambre chez l'habitant » ou meublé). Conformément à la loi du 6 juillet 1989, la location de votre résidence principale en meublé est limitée à 4 mois (120 jours) par année civile.

**La déclaration au centre de formalité des entreprises (dans les 15 jours)**

Cette déclaration d'existence est obligatoire et vous permet d'obtenir votre numéro de SIRET.

- **Activité civile :** déclaration sur **formulaire P0i ou Fcmb** à déposer au Greffe du Tribunal de Commerce (04 73 16 01 60).
- **Activité commerciale :** déclaration sur **formulaire PO CMB** à déposer au Registre du Commerce et des Sociétés (CCI du Puy-de-Dôme - 04 73 43 43 43).

**La déclaration auprès de Clermont Auvergne Métropole pour la collecte de la taxe de séjour**

- La taxe de séjour est payée par toutes les personnes séjournant sur le territoire pour une nuit ou plusieurs mois, et ne possédant pas de résidence pour laquelle elles sont redevables de la taxe d'habitation.

- La taxe est collectée par les logeurs, les hôteliers, les propriétaires et les autres intermédiaires. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, les plateformes intermédiaires de paiement ont l'obligation de la collecter pour le compte des loueurs non professionnels.

- La taxe de séjour est reversée à Clermont Auvergne Métropole pour financer les actions de promotion et de développement touristiques.

**Information hébergement et taxe de séjour :**  
04 43 76 22 33 - [taxedesejour@clermontmetropole.eu](mailto:taxedesejour@clermontmetropole.eu)

CLERMONT AUVERGNE MÉTROPOLE  
64/66 avenue de l'Union Soviétique, BP 231  
63007 Clermont-Ferrand cedex 1

04 73 98 34 00 / Internet : [clermontmetropole.eu](http://clermontmetropole.eu)

**+ clermont auvergne métropole**



## CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

### GRAND NETTOYAGE DE PRINTEMPS DE LA NATURE



À l'arrivée du printemps... c'est le renouveau. Afin de nettoyer les espaces naturels et de sensibiliser la population l'opération « Grand nettoyage de printemps » s'est

déroulée samedi 23 mars sur de nombreux points de la commune, à l'initiative des membres du Conseil Municipal des Jeunes.

Les jeunes du C.M.J., accompagnés de copains d'école, de bénévoles et d'élus se sont retrouvés dès 9 h 00 devant la mairie pour se partager les sites concernés par cette opération. Chaque groupe était accompagné d'un élu.

Par un temps clément, ils ont arpenté les espaces de loisirs, les chemins, fossés, pour collecter et trier tout ce qui ne devrait pas s'y trouver si chacun respectait son environnement. Des dizaines de sacs poubelles se sont remplis. C'est ainsi que 1,2 tonne de déchets de toutes sortes a été ramassée sans compter les bouteilles en verre, la ferraille, les pneus. « C'est incroyable de voir tout ce que les gens peuvent jeter dans la nature alors qu'il existe des déchetteries gratuites » s'est outé un bénévole, stupéfait de voir autant d'incivilités. Une montagne de vêtements a même été retrouvée sur le plateau de Lachaud.

C'est le groupe des chasseurs qui a arpenté les abords de la déviation qui a récolté le plus de détritus. Certains bénévoles ont cependant relevé un point positif et ont même été agréablement surpris de constater que certains coins soient restés propres.

Après l'effort, tous les bénévoles se sont retrouvés dans le parc Jay pour partager un apéritif fort apprécié.



### SORTIES DE FIN D'ANNÉE



Sur l'invitation d'Anne-Marie Maltrait et de Lionel Chauvin, Conseillers départementaux, les enfants du C.M.J ont visité mercredi 15 mai, l'hôtel du département. Ils se sont ensuite rendus, via le Panoramiques des Dômes, au sommet du Puy-de-Dôme, où leur a été offert un grand pique-nique issu de l'agriculture locale.



Le mercredi 26 juin, les enfants se rendront à Paris pour visiter l'Assemblée nationale et découvrir la capitale.



### ÉLECTIONS DU NOUVEAU C.M.J.

Les élections auront lieu après la rentrée scolaire. De plus amples renseignements seront donnés aux enfants de CE2, CM1 et CM2 courant juin.

## ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

● **« Apprendre à porter secours » pour tous les CM2** avec le Capitaine Luis Muñoz, Chef du centre d'incendie et de secours de Châteaugay, le mardi 20 novembre

● **Festival du Court-métrage pour toutes les classes** en février



● **Sortie à l'école des sciences pour la classe de CM1/CM2** le 7 février dans le cadre du projet Aubert et Duval



● **Les élèves de CM2 participent cette année à l'opération « Jouons la carte de la fraternité »** animée par la Ligue de l'enseignement. Cette action de sensibilisation est réalisée dans plus de 1000 écoles en Croatie, en Pologne, en Espagne et en France. Dans le cadre de cette action les enfants de Châteaugay ont rédigé des messages de fraternité sur des cartes postales illustrées par des artistes des quatre pays et traitant entre autres de l'immigration, de la pollution, de la solidarité... Ces cartes ont ensuite été envoyées à des habitants de la commune tirés au hasard dans l'annuaire dans l'espoir de recevoir une réponse.

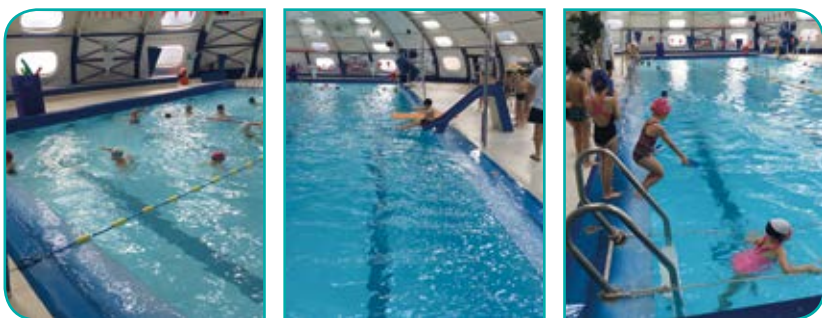
L'objectif de cette action est de sensibiliser les plus jeunes aux difficultés rencontrées dans notre société actuellement. Pour cela, les CM2 de l'école ont réalisé au préalable des ateliers menés par Pascal Ferret, leur enseignant et Camille Minoret, en service civique à l'école. Ces séances ont pour but de s'interroger sur les discriminations, la tolérance, l'égalité... dans le monde.

● **Journée anglaise le 14 février pour la classe de CM1/CM2 et de CM2** au collège de Volvic



● **Projet « École et cinéma »** : 2<sup>ème</sup> visionnage le 8 mars au Rio pour les classes de CE1/CE2 et de CE2/CM1

● **Piscine pour les classes de CP, CE1, CE1/CE2, CE2/CM1 et ULIS** une fois par semaine pendant neuf semaines



● **Sortie au Centre national du costume de scène pour toutes les classes** en avril dans le cadre de notre projet danse (visite et deux ateliers)

**La fête de l'école aura lieu le samedi 15 juin au matin.**

Les élèves montreront à cette occasion le travail réalisé avec deux compagnies de danse : SOON (contemporaine) et NOMADE (hip-hop) sous forme d'un bal contemporain.



## ACCUEILS DE LOISIRS

Mercredi 6 février après-midi, les enfants des accueils de loisirs des 3-6 ans «L'îlot loupiots» et des 6-12 ans «L'île aux enfants» se sont rendus à Blanzat où ils ont assisté à une projection de neuf courts-métrages. À cette occasion, ils ont pu rencontrer les enfants des accueils de loisirs de Blanzat, Sayat et Volvic.

À la fin de la projection, ils étaient invités à voter pour leur court-métrage préféré ... « Génération Playmobil » semble avoir fait l'unanimité puisque c'était le choix des enfants et aussi le grand gagnant de cette 5<sup>ème</sup> édition !

**SEJ**  
Service Enfance Jeunesse



## L'ÎLOT LOUPIOTS

Vacances d'hiver



Sortie de chiens de traineau à Pessade



## L'ÎLE AUX ENFANTS

Vacances d'hiver



Sensibilisation recyclage



Ateliers recyclage Kevin Jaillette



Sortie chiens de traîneau

Vacances de printemps



Fabrication du pain



Jardinage



Sortie au Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (C.P.I.E.) de Theix



SEJ

Service Enfance Jeunesse

Contact : 06 08 00 67 15 - [service-enfance-jeunesse@chateaugay.fr](mailto:service-enfance-jeunesse@chateaugay.fr)



## CLUB ADOS

Vacances d'hiver



Bubble bump



Intervenant DJ



Après-midi à Jaude

Vacances de printemps



Escape Hunt



Golf foot



Parc Montgroux



Accrobranche



Tir à l'arc

# ÉCOLE DE MUSIQUE

C'était le grand projet pédagogique et artistique de l'année !

Les organisateurs, les professeurs et leurs élèves ont été largement récompensés de leur travail par une fréquentation du public impressionnante. En effet, ce sont plus de 1 200 personnes qui se sont déplacées sur la semaine en mars consacrée à cet immense compositeur.

Concerts classiques, sur instruments baroques, conférences, spectacles d'humour musical... Il y en a eu pour tous les goûts et tous les concerts ont été d'un très haut niveau artistique !



## « SONS, IMAGES EN MOUVEMENT »



Cette année, le projet scolaire intercommunal imaginé par les musiciens intervenants de l'école de musique était proposé aux enfants des écoles maternelles.

Ainsi, six classes de Grande section des différents groupes scolaires de la Vallée du Bédât ont pu travailler sur le thème des liens musicaux reliant le son, le mouvement qui le produit et son prolongement dans la danse.

Après cinq mois de travail, les 150 enfants artistes concernés ont présenté à leurs familles, sur la grande scène de Sémaphore, un spectacle poétique dans lequel la part belle était donnée au chant choral bien sûr, mais également à l'expression corporelle.



## CONC'AIR !

En juin l'école de musique vous rejoint !

**Jeudi 6 juin 19 h 00 à l'ARERAM à Pompignat**, retrouvez la brillance et la fougue des cuivres.

**Samedi 15 juin 19 h 30, sur la terrasse du café de la place** : les ateliers de musique actuelle amplifiée.

Et pour l'occasion le « patron » du café de la place vous propose un menu exceptionnel : Agneau ou Jambon à la broche ! - Formule entrée / plat / dessert pour 13 € seulement. Alors n'hésitez pas et réservez votre couvert pour une agréable soirée au :

04 73 88 00 45 / 06 19 50 77 52



## FÊTE DE LA MUSIQUE

Ouvrez vos oreilles samedi 22 juin, c'est la fête de la musique ! Pour l'occasion on monte le son, on vous fait découvrir des sonorités variées, différents styles musicaux, des nouveaux talents sortis tout droit de l'école de musique, des groupes locaux et surtout on vous fait danser et vibrer !

Ici ou là dans le parc Pierre-Montgroux, de Cébazat :

de 15 h 00 à 19 h 00 : classes instrumentales et orchestres de l'école de musique

Sur les scènes sonorisées :

19 h 00 : groupes de jazz et de musiques actuelles amplifiées.  
20 h 00 : orchestre d'harmonie  
21 h 00 : Les Humeurs Cérébrales, groupe Trad'n roll



## DEMANDEZ LE PROGRAMME !

Les Auditions de classe à la Muscade :

- **Guitare électrique, basse et batterie :** mercredi 22 mai 18 h 30
- **Jazz et musique actuelle amplifiée :** samedi 25 mai 20 h 30
- **Flûte traversière :** lundi 27 mai 18 h 30
- **Piano :** mardi 28 mai 18 h 30
- **Cor :** mercredi 29 mai 18 h 30
- **Violoncelle et contrebasse :** lundi 3 juin 18 h 30
- **Guitare et accordéon :** mercredi 5 juin 18 h 30
- **Violon :** samedi 8 juin 17 h 30

Les Conc'Air :

- **Jeudi 6 juin 19 h 00** à l'ARERAM à Pompignat : les ensembles de cuivres
- **Mercredi 12 juin 18 h 30**, cour de l'école maternelle de Nohanent : l'Orchestre junior
- **Vendredi 14 juin 19 h 00**, place Ballofy à Blanzat : l'Orchestre d'harmonie
- **Samedi 15 juin 19 h 30**, terrasse du café de la place à Châteaugay : les groupes de musique actuelle amplifiée
- **Lundi 17 juin 19 h 00**, parc Fonleite à Blanzat : les groupes de jazz
- **Mercredi 19 juin 18 h 30**, parc de la clinique à Durtol : l'Orchestre des petits et adultes
- **Samedi 22 juin à partir de 15 h 00**, parc Montgroux à Cébazat : Fête de la musique
- **Vendredi 28 juin 20 h 30**, Sémaphore à Cébazat : Concert d'été
- **Vendredi 5 juillet 19 h 00**, place de la Barreyre à Nohanent : les groupes de musique actuelle amplifiée

## CONCERT D'ÉTÉ



C'est le troisième et dernier grand concert de saison à Sémaphore qui vient conclure l'année scolaire. En musique, on appellerait cela la double barre de mesure : elle signale la fin du morceau ! Vous retrouverez ce soir-là sur scène les plus jeunes élèves de l'école de musique, réunis en orchestres et chorales et, bien sûr, toujours quelques surprises pendant les intermèdes. Après cela, chacun repartira préparer son sac de plage ou de randonnée, ses bons livres à lire ou musiques à écouter, pour quelques semaines de repos bien mérité, la tête remplie de souvenirs après cette saison musicale intense !

## INFOS PRATIQUES

Retrait des dossiers d'inscriptions dans le hall de l'école de musique à Cébazat (à côté de Sémaphore) à partir du 17 juin

**Clôture des inscriptions : mercredi 18 septembre**

Horaires d'ouverture au public : du lundi au jeudi de 14 h 30 à 18 h 30 - le vendredi de 14 h 00 à 16 h 30

**Contact : 04 73 87 43 40**

## AIPEG

Le carnaval organisé dimanche 24 mars a été une réussite. Le centre équestre « la Chevauchée» nous a accompagnés tout au long du défilé. Nous avons eu toutes sortes de héros et de personnages : la Reine des neiges, Captain America, des policiers, des princesses et des chevaliers, mais aussi des clowns, des chats...

L'accueil de loisirs «L'île aux enfants» avait réalisé un superbe Monsieur Carnaval que nous avons fait brûler sous le regard bienveillant des pompiers.

Tout le monde a pu ensuite se restaurer grâce aux parents qui avaient préparé de bonnes crêpes et des barbes à papa.

Le spectacle des Pompoms et le château gonflable ont remporté un franc succès.

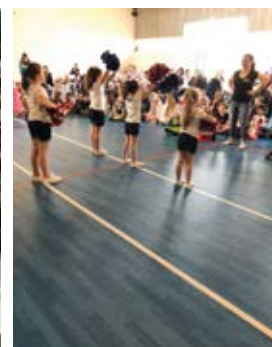
En fin d'après-midi, les enfants se sont déchaînés sur la piste de danse.

L'A.I.P.E.C. tient à remercier chaleureusement la municipalité, «L'île aux enfants», le centre équestre «la Chevauchée», les Pompoms, les pompiers, l'Amicale Laïque V.T.T. et Royal Kids, ainsi que tous les parents d'élèves.

Nous espérons que vous êtes prêts pour la fête des écoles qui aura lieu le 15 juin.

Cette année encore, l'A.I.P.E.C. a suivi les demandes des écoles et de la mairie mais nous avons besoin de connaître votre avis pour vous représenter au mieux. Vous pouvez nous faire parvenir vos remarques ou suggestions par mail.

Contact : [aipec63119@gmail.com](mailto:aipec63119@gmail.com)



## M.A.M. « Ô ROYAUME ENCHANTÉ »

Après deux ans et demi d'exercice, la M.A.M. « Ô royaume enchanté » est toujours heureuse d'accueillir de nouveaux copains. Isabelle, Babeth, Céline et Audrey ont toujours autant de joie et de plaisir à voir évoluer et grandir tous ces petits dans un cadre qui leur est totalement dédié et adapté.

Que l'aventure continue...



Contact : M.A.M. « Ô royaume enchanté » 04 73 60 25 86





## LE JARDIN DE NADÈGE

Que s'est-il passé depuis la rentrée de septembre ? Nos grands de trois ans sont rentrés en maternelle et tout va bien !! Nous avons accueilli à leur place plein de bébés qui maintenant ont bien pris leurs marques et évoluent pour le plus grand bonheur de leurs nounous et de leurs parents. Les assistantes maternelles se retrouvent ainsi depuis 2015 avec enthousiasme et l'envie de faire évoluer leur métier et en améliorer les conditions.



Nous essayons de répondre à l'attente des enfants et des parents en partageant des temps de rencontre. Nous nous efforçons à leur apprendre le partage et la vie en communauté. Nous proposons des « mini » ateliers pour les temps forts comme Noël, la galette, les crêpes, le carnaval et grâce à Madame Élodie Jeannot, Directrice de l'école maternelle, nous pourrions passer un moment avec les enfants de petite section.



Malgré quelques inquiétudes sur la pérennité de notre regroupement en fin d'année 2018, nous espérons vivement poursuivre et améliorer nos matinées au centre. Merci aux parents, à Monsieur le Maire, et aux responsables du centre de loisirs.



## A.C.P.G. - C.A.T.M.

Depuis la dernière parution du bulletin municipal, les Anciens Combattants ont assisté à la cérémonie du 5 décembre au monument pour honorer les morts pendant la guerre d'Algérie, Maroc et Tunisie devant une faible assistance.

Le 18 décembre 2018 s'est déroulée notre Assemblée générale en présence de Monsieur Georges Merle (Président départemental), Monsieur Jean Claude Nègre (Trésorier départemental), Monsieur Michel Geneste (Délégué départemental) ainsi que de Monsieur René Darteyre (Maire) et de Madame Annie Levet (1<sup>ère</sup> Adjointe).

Le bureau a été renouvelé à l'unanimité et se compose comme suit :

- **Président d'Honneur** : Monsieur René Darteyre (Maire)
- **Co-Président** : Monsieur Lucien Veray
- **Co-Président** : Monsieur Robert Pracros
- **Secrétaire** : Madame Claudette Bernard
- **Vice-secrétaire** : Monsieur Marcel Fabre
- **Trésorière** : Madame Claudette Bernard
- **Vice-trésorier** : Monsieur Rémi Magne
- **Vérificateur aux comptes** : Monsieur Robert Lassot
- **Porte-drapeaux** : Messieurs Pierre Mathieu, Robert Lassot, François Vecchi et Guy Beaumel.

La séance s'est terminée autour d'un vin d'honneur suivi d'un repas.

Mardi 19 mars, nous nous sommes retrouvés au monument aux Morts pour assister à la journée nationale du souvenir à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.



**Contact : 04 73 25 61 14**  
[lucien.veray@wanadoo.fr](mailto:lucien.veray@wanadoo.fr)

## LES AMIS DE CHÂTEAUGAY CENTENAIRE DE LA VICTOIRE - BILAN ET REMERCIEMENTS

Depuis plusieurs années l'association « les Amis de Châteaugay » réunit et répertorie les informations, documents et événements sur la vie à Châteaugay de la Révolution française à nos jours. Ces recherches sont d'ailleurs loin d'être terminées et nous accueillons toutes les bonnes volontés qui souhaitent participer à ces recherches.

En 2016 et 2017 nous avons déjà exposé une partie de nos travaux pour les cérémonies du 11 novembre. L'année 2018 étant le centenaire de la fin de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale, il était de notre devoir de faire un travail de mémoire afin de rendre hommage aux soldats de cette effroyable guerre.

Avec le soutien et la collaboration de l'association des Anciens Combattants, nous avons proposé l'exposition « Centenaire de la Victoire » dans les salles d'exposition du château du 6 au 11 novembre 2018.

Elle connut un vif succès que nous devons aux personnes qui nous ont confié des documents et des objets de l'époque ainsi qu'aux enfants de l'école élémentaire : la classe de CM2 avec son film « 100 ans après, les enfants de Châteaugay n'oublient pas... » et la classe de CM1/CM2 avec ses dessins remarquablement illustrés et commentés sous forme de courriers de soldats qui ont tant ému les visiteurs.

Un hommage a été rendu aux 43 soldats et enfants de Châteaugay morts pour la France en retraçant leurs périple. Quelques-uns reposent paisiblement au cimetière de Châteaugay, d'autres ne sont pas revenus ou n'ont jamais été retrouvés.

Hommage à Victor Taillandier qui a eu la chance de revenir. Il habitait rue de Blanzat et a combattu principalement entre Mulhouse et Belfort. Les cartes postales de Monsieur Langevin nous ont permis de retracer son périple. Hommage à Lucien Bayle et à Antoine Lannes, respectivement Maire et adjoint de l'époque, qui ont tant œuvré pour la commune, ainsi qu'aux 908 habitants de Châteaugay.

Les 437 visiteurs dont 103 élèves ont partagé nos recherches, parcouru les documents, admiré les miniatures militaires de Monsieur Lépine, la reproduction de la tranchée de Monsieur Hébrard et tous les objets confiés pour cette exposition par la commune de Châteaugay, le 92<sup>ème</sup> R.I. de Clermont-Ferrand et de nombreux particuliers.

Nous tenons à remercier tous les visiteurs de l'intérêt qu'ils ont porté à cette exposition et pour leurs encouragements mais également à toutes les personnes qui nous ont aidé à monter l'exposition et à accueillir les visiteurs, sans oublier tous les enfants et leurs enseignants de l'école élémentaire pour leur implication dans ce devoir de mémoire.



## AMICALE LAÏQUE

En ce début d'année, l'Amicale Laïque fait le plein d'activités :



### LOTO



Samedi 5 janvier a eu lieu le loto de l'Amicale laïque ! Ce fut une soirée réussie grâce à un public très

nombreux attiré par la qualité et le nombre de lots mis en jeu entre autres : un bon de 500 € pour un voyage, 1 heure d'avion au-dessus de la chaîne des puys, ... De plus, une partie gratuite était réservée aux enfants qui s'en sont donnés à cœur joie. Aux différents entractes étaient proposés boissons, crêpes et sandwiches préparés et servis par les bénévoles de l'Amicale.



### GALETTE DES ROIS



Comme tous les ans, l'Amicale a partagé la galette des rois avec ses adhérents et les présidents des associations le 18 janvier 2019. En présence de Monsieur le Maire, René

Darteyre, de sa 1<sup>ère</sup> adjointe, Annie Levet et de conseillers municipaux, le Président, Guy Aucouturier, a présenté ses meilleurs vœux à l'assistance venue nombreuse. Il a également rappelé comme il est important de partager ces moments conviviaux, de « bien vivre ensemble », une des valeurs fondamentales de l'Amicale, qui permet de maintenir ce liant social pour ne pas faire de Châteaugay une ville dortoir.

Un bref point a été fait sur les différentes manifestations à venir pour cette année 2019 : chasse aux œufs avec l'école maternelle, rando semi-nocturne, repas des adhérents, ... Un remerciement a été adressé à la municipalité pour la mise à disposition des salles et aux employés communaux pour l'aide apportée tout au long de l'année pour le bon déroulement des diverses manifestations.

Ensuite, tous ont apprécié une (ou plusieurs !!) part de galette accompagnée du verre de l'amitié.

## ACTIVITÉS SPORTIVES

### V.T.T.

Des balades pour découvrir des endroits superbes de la région proche de Châteaugay sont organisées deux fois par semaine le lundi et le vendredi à des allures faciles et dans la convivialité. Nous sommes un petit groupe d'une dizaine de personnes prêt à accueillir de nouveaux adeptes du vélo tout terrain pour rouler dans la bonne humeur. Nous sillonnons les chemins de la région de Châteaugay vers Pulvérières, Saint-Bonnet-près-Riom, le Puy-de-Dôme ou la Garandie,... pour découvrir des sites particuliers comme « les trous à glace » en été, ou la cascade de l'écreuil vers le château de Chazeron et les volcans de la Vache et Lassolas vers Montlosier... Nos sorties se font en semaine et favorisent la participation non seulement des retraités mais aussi des personnes qui ont un temps de liberté à ces moments-là pour parcourir des chemins peu pratiqués sur ces horaires.

En cliquant sur <https://amicalelaiquedechateaugay.jimdo.com> vous trouverez les informations sur notre association et de nombreuses photos de nos sorties V.T.T.



### YOGA



Le yoga est une discipline indienne. Ses techniques posturales, respiratoires et relaxantes sont sources de bien-être, d'équilibre et d'écoute de son corps. Le cours est adapté à tous et à toutes. Les débutants sont les bienvenus. Prévoir 1h30 de son temps, une tenue confortable, un tapis ou un plaid. Des tapis sont proposés par l'association à prix coûtant.

**Trois séances par semaine à l'Amicale :**  
**le mardi avec Damien de 10 h 00 à 11 h 30**  
**et de 18 h 45 à 20 h 15**  
**le jeudi avec Pierre de 9 h 00 à 10 h 30**



## AMITIÉ & LOISIRS CULTURELS



La galette comme chaque année a connu un grand succès avec 112 participants. Merci à Nicole et à toute son équipe.



Le 16 février, au Val d'Auzon, au Crest, notre association fêtait sa 1<sup>ère</sup> Saint-Valentin au cours de laquelle 146 adhérents sont venus fêter Cupidon. Une rose blanche, symbole de l'Amitié, a été offerte à chaque Valentine.



Le 25 février, une convention de partenariat a été signée entre Monsieur Eric Laval, Président de la Caisse Mutuelle Complémentaire et d'Action Sociale (C.M.C.A.S.) des industries électriques et gazières de Clermont-Ferrand / Le Puy dont le siège social est situé à Clermont-Ferrand et Monsieur André Laczny, Président de notre association.



Le 13 avril, le concert hommage à Johnny par Bernard Becker a fait salle comble.

### PROGRAMME DES ACTIVITÉS POUR 2019

- **Du 22 au 29 juin**  
Voyage dans les Dolomites, en Italie
- **Jeudi 11 juillet**  
2<sup>ème</sup> fête champêtre au Val d'Auzon (Le Crest)
- **Mercredi 18 septembre**  
Rassemblement des conscrits classe en 9 à La Vastrie
- **Samedi 28 septembre**  
Concours de pétanque en partenariat avec la pétanque de Malauzat
- **Du 4 au 11 octobre**  
Voyage sur l'île de Minorque, en Espagne
- **Samedi 19 octobre**  
Repas dansant à Barjavelle, avec nos amis les Baladins de Royat
- **Mardi 31 décembre**  
Réveillon en partenariat avec la C.M.C.A.S., salle Michel Vivier, à Gerzat (500 places)
- **Pour juin 2020**, un voyage en Pologne se prépare. Demandez le programme !

Contact : 04 73 23 25 72 ou 06 73 33 56 72  
andre.laczny@sfr.fr



## A.S.C. BASKET

L'A.S. Châteaugay Basket se porte bien avec ses 100 licenciés en F.F.B.B. et 16 en U.F.O.L.E.P. (vétérans), constituant dix équipes allant des U7 à la pré-nationale masculine, dont certaines en entente avec les clubs de Blanzat et Nohanent.

À deux journées de la fin du championnat, le club dresse un bilan très satisfaisant pour cette saison.

Les trois équipes de mini-basket évoluent dans des championnats sans véritable classement. Ils participeront en fin de saison aux journées de la fête du mini-basket organisées par le Comité du Puy-de-Dôme de Basket-ball.

Les U7 (babys) participent à des plateaux ludiques avec des ateliers de motricité et de découverte de la pratique sportive.

Les U13F évoluent en Interdépartemental 2. Elles sont premières de leur poule dans la phase 3 du championnat. Leur coach est fier d'elles. Malgré un championnat plein de nouveautés pour ces joueuses (nouvelle taille de ballon, nouvelle hauteur de panier, nouveau temps de jeu par ¼ temps...), elles ont bien progressé cette saison. Le travail finit toujours par payer.

Certaines d'entre elles ont participé aux sélections U12 du Puy-de-Dôme. Seule Anaïs Decome est toujours dans la course.

De nouvelles tenues leur ont été offertes, ainsi qu'aux U9-U11 et aux seniors filles.



La Pré-Régionale Féminine (P.R.F.) est classée 2<sup>ème</sup> mais il reste encore trois rencontres à disputer à ce jour. Tout espoir est permis pour qu'elles terminent 1<sup>ères</sup> de leur poule et participent ainsi aux finales.

La Départementale 3 Masculine (D.M.) est 3<sup>ème</sup> avec pour l'instant un match de retard. Elle pourrait aussi rivaliser avec les deux premiers ex-æquo et tendre aux phases finales. Et pourquoi pas une montée en D.M.2 ? Bel exploit pour ces joueurs qui étaient encore en championnat jeunes lors de la saison passée.

La Pré-Nationale Masculine (P.N.M.), 4<sup>ème</sup> de sa poule de 12, a plus qu'assuré son maintien malgré ce nouveau championnat. Belle équipe et bon état d'esprit des joueurs de Cédric Latalerie.

Les U15 filles et garçons ont rejoint les équipes de la C.T.C. à Blanzat. Nos U18F ont dû être prêtées au R.O.C. (Royat Orcines) par manque d'effectif sans les trois clubs de la C.T.C.

Les vétérans mixtes sont toujours là pour la convivialité et aussi la bonne humeur. Deux entraînements sont proposés par semaine en fonction des disponibilités de chacun. Ils disputent un match par mois, suivi d'un bon repas avec leurs adversaires. N'hésitez pas à venir les rejoindre ou les encourager.

Le club est partenaire du Basket École et est labellisé École Française de mini-basket.

Contact : Sylvie Gauthrot 06 38 50 97 99 - asc.basket63@gmail.com



Un début d'année 2019 qui a démarré sur les chapeaux de roue ! Les cours de Zumba enfants et adultes connaissent toujours un vrai succès et nous remercions toutes nos adhérentes, petites et grandes, pour leur assiduité aux cours.

Vous avez été très nombreuses à nous rejoindre le 27 avril dernier pour un

Masterclass de folie avec Ronny Gomez, venu tout droit de République Dominicaine. Ronny a assuré le show pendant deux heures et la soirée s'est terminée autour d'un apéro et d'un bon repas.

**Prochain rendez-vous le 16 juin 2019 pour le gala de fin d'année des enfants.**

Nos petites danseuses présenteront différentes chorégraphies préparées avec Nelly, leur professeure. Elles sont impatientes de monter sur scène et de montrer tout le travail de cette année.

N'hésitez pas à nous rejoindre ! Vous êtes les bienvenus.



Contact : Julie BICHARD (secrétaire)  
06 66 74 88 45



## A.S. CHÂTEAUGAY RUGBY



### BELLE RÉUSSITE POUR LE LOTO DE L'ÉCOLE DE RUGBY



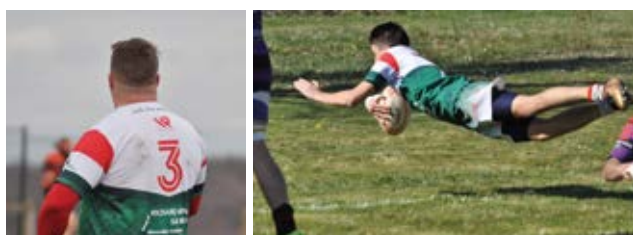
C'est dans une salle comble et dans une ambiance conviviale que s'est déroulé notre loto. Plus de 3.000€ en bons d'achat, bijoux, places de spectacle et électroménager ont été distribués durant la soirée. Les gains réalisés vont

permettre aux enfants de participer à un tournoi sur deux jours dans le Gard.

Depuis début mars, les entraînements ont lieu sur le stade des Cluzelles. Il est possible de venir faire un ou plusieurs essais les mercredis à 16 h 30 pour les enfants nés de 2009 à 2012, 17 h 00 pour ceux nés en 2007 et 2008 et 18 h 00 pour ceux nés en 2005 et 2006 ou les samedis pour les enfants nés en 2013 et 2014.

**La fête de l'école de rugby aura lieu le dimanche 30 juin au complexe de Blanzat.**

### SÉNIORS



Les séniors ont évolué cette année dans un nouveau championnat mis en place par la Ligue A U R A .

En gagnant le dernier match de la 1<sup>ère</sup> phase contre Puy Guillaume, ils ont accédé à la phase 2 d'un niveau très relevé.

De jeunes joueurs juniors 3<sup>ème</sup> année, comme Maxence, Ugo, Louis, Romain, Maxim et Estevao ont été intégrés durant la saison. D'autres, plus expérimentés comme Boris Jouhet, ont su montrer l'exemple en marquant de nombreux essais durant la saison. Félicitations à tous !



### RUGBY TOUCHER À 5

Les Châteaugirls s'entraînent tous les vendredis à partir de 19 h 00. Bienvenue aux deux nouvelles recrues : Morgane et Ludivine. Vous aussi, venez rejoindre un groupe de filles dynamiques !

**Contacts : Nicolas 06 10 17 49 55  
Didier 06 70 46 15 12 pour l'école de rugby**

## RENTRÉE SPORTIVE DE L'A.T.C.



L'année 2019 a démarré pour nos jeunes par les championnats 15-18 ans avec une équipe engagée dans une poule difficile terminant 4<sup>ème</sup> sur 5. Mais nous pouvons féliciter Clément, Valentin, Jérémy et Tristan d'avoir défendu les couleurs du club. Après la trêve hivernale, nos joueurs et joueuses vont reprendre en mai le chemin des terrains pour les Interclubs de printemps avec quatre équipes engagées : deux équipes hommes et deux équipes femmes dont une en Régionale ayant fini demi-finaliste la saison dernière.

Mais auparavant, ils se sont rencontrés lors du tournoi interne A.T.C. 2019 en mars en jouant en simples et en doubles (résultats au prochain BIM). Juin marquera la fin de saison avec l'organisation de diverses manifestations : « Challenge entre amis », « Je joue avec mes parents », la Fête du Tennis de la F.F.T. et celle du club entre autres.

**Vous pouvez suivre notre page Facebook en recherchant AT Châteaugay.**

[tennis.chateaugay@gmail.com](mailto:tennis.chateaugay@gmail.com)

## POMPOM'S



Nos neuf nouvelles recrues ont eu la fierté de représenter notre club le dimanche 24 mars

lors du carnaval et ont pu danser avec leurs nouvelles tenues après s'être entraînées durement cette saison 2019.

**Nous vous attendons pour le spectacle de fin d'année dimanche 2 juin, à 14 h 00, salle Jacques-Escuit. Venez nombreux !!!**

**Contact : Elisabeth Piani  
06 67 75 35 66**



## COMITÉ DES FÊTES



Fort du succès de sa dernière manifestation « Halloween au château », le Comité des fêtes a organisé, le dimanche 23 février, un grand bal qui a connu un vif succès. La salle éclairée par les rayons d'un soleil éclatant a vu une centaine de personnes danser tout l'après-midi sur des musiques jouées par l'orchestre Jacques Stanis. Ce n'est que vers 18 h 00 que le bal s'est achevé petit à petit, les gens ayant bien profité de leur après-midi.



### REVIVEZ « CHÂTEAUGAY AUTREFOIS » DIMANCHE 9 JUIN 2019

**Camp du Moyen Âge - Découverte des vieux métiers - Grands jeux en bois Renaissance - Marché artisanal - Groupe folklorique auvergnat - Concert du groupe Influences 63 - Farandoles et feu de joie**

En famille, costumés Moyen Âge, Renaissance, 1900, venez participer à cette journée historique, de nombreuses animations vous seront proposées jusqu'à la tombée de la nuit.

Si vous avez des idées, voulez apporter votre pierre à l'édifice et faire vivre cet événement, êtes montreurs d'ours, cracheurs de feu, jongleurs, êtes spécialistes en décors, êtes accessoiristes, ou tout simplement curieux et avez envie de partager vos idées, contactez-nous... Nous vous aiderons à faire partager vos talents lors de cette manifestation exceptionnelle dans la commune.



## ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DE L'ANCIEN CHÂTEAUGAY



### DÉBROUSSAILLAGE ET RESTAURATION DES CABANES SUR LES PLATEAUX DE LA COMMUNE

Cet hiver les adhérents de l'Association pour la Sauvegarde de l'Ancien Châteaugay ont repris, durant le repos de la végétation et pendant les périodes clémentes, leurs séances de débroussaillage et d'entretien, autour des cabanes de berger en pierre sèche. Ce fut aussi l'occasion de faire une opération de restauration pour trois d'entre elles, en remplaçant les linteaux de portes tombés à terre.



### DÉCOUVRIR

Lorsque les fenaisons sont terminées, vous pouvez découvrir les cabanes à l'aide du guide « Châteaugay, Atlas du petit patrimoine » édité par nos soins, disponible auprès de nos adhérents, du président de l'A.S.A.C., ou bien encore à l'Espace culture du centre E. Leclerc Enval-Volvic.

### PARTICIPER

Même si vous n'êtes pas adhérent, vous pouvez apporter votre contribution aux travaux qui ont lieu (souvent le samedi matin). Pour tout renseignement, téléphonez au 06 81 60 62 61.

### SAMEDI 6 AVRIL

#### 9 h 00 : Conseil d'administration des Forts Villageois d'Auvergne

En tant que membre de cette association, nous recevions cette assemblée à Châteaugay dans les salles du château où Monsieur le Maire, René Darteyre, leur réservait un mot d'accueil.

Après le déjeuner, nous faisons découvrir à nos hôtes venus de tout le département, notre village, en visitant le donjon du château et une cave de la Crouzette.



#### 18 h 00 : Conférence « Le patrimoine mobilier de l'église de Châteaugay »

Une assistance nombreuse est venue assister au brillant exposé de la conférencière, Madame Christine Labeille (1). Elle a longuement expliqué les origines, les datations, l'utilité des objets de culte, ainsi que les similitudes de détails des tableaux comparés avec des œuvres prestigieuses de Raphaël ou encore Caravage (sans doute de la même époque et inspirées par ceux-ci). Une très belle soirée qui s'est terminée par le pot de l'amitié



(1) Madame Christine Labeille est diplômée de l'école du Louvre. Elle est également Conservateur honoraire des antiquités et objets d'art du Puy-de-Dôme et de l'Allier et chargée de la mission des inventaires du patrimoine mobilier des églises du Diocèse



# JALICOT

## CARRIÈRE DE BASALTE

Matériaux routiers, pour VRD,  
Terrassements, Réseaux

Recyclage déblais BTP

Déblais inertes

Sable, Mélange pour béton

*Vente aux professionnels  
et aux particuliers*



9, rue des carrières - 63119 CHÂTEAUGAY  
Tél. : 04 73 87 24 12 - Fax : 04 73 87 40 18

Pour tous vos travaux  
d'entretien d'espaces verts,  
bénéficiez d'un  
crédit d'impôt  
de 2500€ par an\*

Entreprise agréée  
Services à la Personne  
N° agrément 2006-1-63-010



**Tonte, Scarification**  
**Taille de haies et arbustes**  
**Entretien de massifs**  
Désherbage, débroussaillage  
Nettoyage haute-pression  
Ramassage de feuilles  
Broyage et évacuation  
de déchets verts

DES PROFESSIONNELS À VOTRE SERVICE

**04 73 88 10 29**

8 rue des Carrières  
63119 Châteaugay



Vous bénéficiez de la loi de finances en vigueur

# RENON

Filiale du Groupe Eurovia,  
Renon est le partenaire local qui réalise  
vos infrastructures routières, et les travaux  
d'embellissement de vos villes.

Routes - aménagements urbains -  
équipements sportifs - industriels et privés -  
réseaux - terrassement

40, rue Albert Evaux - 63119 Châteaugay  
T/ 04 73 23 07 78 - F/ 04 73 23 31 57  
renon@eurovia.com  
www.eurovia.fr



Thierry KERGUELIN  
PAYSAGISTE

*Création et entretien  
Parcs et jardins*

**04 73 78 08 27**

kerguelin.paysagiste@gmail.com

*Spécialiste  
arrosage  
intégré*

*Aménagements  
extérieurs  
bois*

8 rue des Carrières  
63119 Châteaugay



# OPTIQUE NEYRAT

H & A CUILLERET

Centre commercial  
Clermont Nord



**04 73 24 65 99**

www.optiqueneyrat.fr

Artisans, commerçants, entreprises,  
si vous souhaitez paraître dans le bulletin municipal de Châteaugay,  
contactez la régie publicitaire Jacques Juin  
au 04 43 44 11 00.





# AGENDA

Retrouvez toutes les dates de l'agenda  
et les actualités sur

[www.chateaugay.fr](http://www.chateaugay.fr)

## JUIN

### Dimanche 2 juin à 14 h 00

Spectacle de fin d'année des Pompoms  
salle Jacques-Escuit

### Lundi 3 juin de 09 h 00 à 12 h 00

Portes ouvertes du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi  
(P.L.I.E.) en mairie

### Jeudi 6 juin à 19 h 00

Conc'Air avec les ensembles de cuivre  
par l'école de musique de la Vallée du Bédât  
parc de l'A.R.E.R.A.M. à Pompignat

### Dimanche 9 juin

« Châteaugay autrefois »  
organisé par le Comité des fêtes

### Mercredi 12 juin à 18 h 30

Conc'Air avec l'orchestre junior  
par l'école de musique de la Vallée du Bédât  
cour de l'école maternelle de Nohanent

### Vendredi 14 juin à 19 h 00

Conc'Air avec l'orchestre d'harmonie  
par l'école de musique de la Vallée du Bédât  
place Ballofy à Blanzat

### Samedi 15 juin

- à 10 h 30 : Fête des écoles
- à 19 h 30 : Conc'Air avec les ateliers de musique actuelle amplifiée  
par l'école de musique de la Vallée du Bédât  
sur la terrasse du café de la place

### Dimanche 16 juin

- Gala de fin d'année, organisé par Bouger Danser Zumber  
salle Jacques-Escuit
- Balade vigneronne

### Lundi 17 juin à 19 h 00

Conc'Air avec les groupes de jazz  
par l'école de musique de la Vallée du Bédât  
parc Fonleite à Blanzat

### Mardi 18 juin à 11 h 00

Cérémonie commémorative de l'Appel du 18 juin 1944  
au monument aux Morts

### Mercredi 19 juin à 18 h 30

Conc'Air avec l'orchestre des petits et des adultes  
par l'école de musique de la Vallée du Bédât  
parc de la clinique à Durtol

### Samedi 22 juin

- à 11 h 00 : Visite de l'école élémentaire pour les nouveaux élèves
- à partir de 15 h 00 : Fête de la musique  
par l'école de musique de la Vallée du Bédât  
parc Pierre-Montgroux à Cébazat

### Du 22 au 29 juin

Séjour dans les Dolomites, en Italie  
organisé par Amitié et Loisirs Culturels

### Du 22 juin au 21 juillet

Exposition des œuvres de l'atelier de pierre de Châtel-Guyon  
et l'atelier céramiste des «Arts pluriels» de Châteaugay  
organisée par l'A.S.A.C au château

## Vendredi 28 juin

- Représentation de théâtre  
organisée par l'atelier théâtre de l'Amicale laïque
- à 20 h 30 : Concert d'été  
par l'école de musique de la Vallée du Bédât  
Sémapore à Cébazat

## Dimanche 30 juin

Fête de l'école de rugby  
organisée par l'ASC Rugby, complexe sportif à Blanzat

## JUILLET

### Vendredi 5 juillet à 19 h 00

Conc'Air avec les groupes de musique actuelle amplifiée  
par l'école de musique de la Vallée du Bédât  
place de la Barreyre à Nohanent

### Jeudi 11 juillet

2<sup>ème</sup> fête champêtre au Val d'Auzon, Le Crest  
organisée par Amitié et Loisirs Culturels

### Samedi 13 juillet

- Retraite aux flambeaux organisée par le Comité des fêtes
- Feu d'artifice sur l'ancien terrain de foot

### Dimanche 14 juillet à 10 h 30

Cérémonie commémorative de la Fête nationale  
au monument aux Morts

## AOÛT

### Mercredi 14 août de 16 h 00 à 19 h 30

Don du sang - salle Jacques-Escuit

## SEPTEMBRE

### Vendredi 6 septembre

Forum des associations  
salle Jacques-Escuit

### Mardi 10 septembre à 13 h 30

Tests « ateliers mémoire »  
ancienne médiathèque

### Mercredi 18 septembre

Rassemblement des conscrits en 9 à la Vastrie  
organisé par Amitié et Loisirs Culturels

### Samedi 21 septembre à 18 h 00

Conférence, pour les Journées européennes du Patrimoine,  
organisée par l'A.S.A.C  
salle de l'Enfer au château

### Samedi 21 et dimanche 22 septembre

Concours de ring  
organisé par l'Amicale canine  
complexe des Cluzelles

### Samedi 28 septembre

Concours de pétanque  
organisé par Amitié et Loisirs Culturels en partenariat  
avec la pétanque de Malauzat

### Dimanche 29 septembre

Salon du livre (littérature jeunesse)  
organisé par le Comité des fêtes  
Espace de la Bionne

Visites guidées du château du 15 juin au 15 septembre  
tous les jours (sauf le mardi) de 14 h 00 à 18 h 00